

**CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 27 JUIIN 2008
PROCES-VERBAL SOMMAIRE**

CMS/2008/676

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

22 Présents : M. DUPUIS, M. CALVIE, Mme CHEIRON, M. SEGUELA, Mme TRONC, Mme LACASSAGNE, Mme NOWACKI, Mme LAMBERTIN, Mme CHAHABIAN, Mme BATTE, Mme GARNIER, M. SEIGNEUR, M. CREMIER, M. WAGNER, Mme ETEVE, Mme COTELLE, M. ILLOUZ, Mme GROS, M. MEYRUEIS, M. MARTIN, Mme CHABAUD, M. RAFFIN

7 Procurations : M. GAILLARD à M. SEGUELA, M. RIGAILL à M. DUPUIS, M. DE GOURCY à M. WAGNER, M. GARCIA à M. CALVIE, Mme BENOIT à Mme NOWACKI , M. CHAMPEAU à Mme CHEIRON, Mme CHAPON à Mme GROS

7 Absents : M. GAILLARD, M. RIGAILL, M. DE GOURCY, M. GARCIA, Mme BENOIT, M. CHAMPEAU, Mme CHAPON

Ouverture de la séance à 18 heures. Condition de quorum remplie.

1. Désignation du secrétaire de séance

Candidature de Madame Françoise LACASSAGNE

Vote favorable à l'unanimité

2 Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Déclarations de candidatures : Liste « Vivre à Bouillargues », Liste « Avançons tous ensemble », Liste « Bouillargues au cœur ».

Résultats du scrutin secret (proportionnelle à la plus forte moyenne) :

Liste « Vivre à Bouillargues » : 22 suffrages > 12 délégués – 5 suppléants

Liste « Avançons tous ensemble » : 4 suffrages > 2 délégués – pas de suppléant

Liste « Bouillargues au cœur » : 3 suffrages > 1 délégué – pas de suppléant

15 DELEGUES ELUS :

Marc DUPUIS, Maurice GAILLARD, Denis CALVIE, Monique CHEIRON, Roger SEGUELA, Marie-Pierre TRONC, Jean RIGAILL, Françoise LACASSAGNE, Fabienne NOWACKI, Mireille LAMBERTIN, Marie CHAHABIAN, Monique BATTE, Jacqueline CHAPON, Maurice ILLOUZ, Jean-Marc RAFFIN.

5 SUPPLEANTS ELUS :

Martine GARNIER, Bruno DE GOURCY, Noël SEIGNEUR, Bruno CREMIER, Denis WAGNER.

3 Avenant au Contrat Territorial Départemental 2007-2008 conclu avec le conseil général pour l'attribution d'une subvention de 90 000 euros au titre du FDE

Vote favorable à l'unanimité

4 Pour information - Décisions prises en application de l'article L2122-22 du CGCT

5 Questions diverses

Clôture de la séance à 18 heures 45.

La secrétaire de séance
Françoise LACASSAGNE

Le Maire
Marc DUPUIS